

# **Certificat de formation continue en Biosécurité**

Le règlement du Certificat de formation continue en biosécurité peut être obtenu auprès de la formation de continue de l'université. Des informations peuvent être demandées à : [info@formcont.unige.ch](mailto:info@formcont.unige.ch)

URL : <http://www.unige.ch/formcont/>

Responsable pour la Faculté : J.-D. Rochaix